



Extrait du Association pour l'Économie Distributive

<http://www.economiedistributive.fr/Lu-vu-entendu,2681>

Lu, vu, entendu

- La Grande Relève - N° de 1935 à nos jours... - De 1976 à 1987 - Année 1986 - N° 848 - août-septembre 1986 -

Date de mise en ligne : mercredi 24 juin 2009

Date de parution : août 1986

Copyright © Association pour l'Économie Distributive - Tous droits réservés

Les beaut  s de notre civilisation

Un jeune homme de 22 ans, s'est pendu jeudi    Beauvais (Oise) parce qu'il en avait « marre de la vie, sans argent, sans ou dormir et manger et sans travail », ainsi qu'il l'explique dans un ultime message adress      son p  re,

Sur lui, les policiers ont   galement trouv   les num  ros de t  l  phone de nombreuses entreprises que le jeune homme avait contact  es pour essayer de trouver du travail. Ironie tragique, Didier s'est donn   la mort le jour m  me o   un employeur cherchait    le joindre pour lui proposer un emploi.

Couvreur au ch  mage depuis plusieurs mois, il vivait tr  s mal cette situation selon ses proches. Le jeune homme tentait de donner le change, jouant une sorte de « com  die du bonheur ». En d  but de semaine, apparemment en pleine forme, il annon  ait    son p  re une embauche prochaine. Ce qui, v  rification faite aupr  s de l'entreprise qu'il avait cit  e, se r  v  la pure invention. Il s'  tait m  me invent   une vie familiale, parlant un jour    l'un de ses fr  res d'un fils qu'il aurait eu avec une jeune femme.

Jeudi, au bout du rouleau, il s'est pendu dans une petite cabane situ  e pr  s du jardin de ses parents. Ce sont des enfants, en sortant de l'  cole qui ont d  couvert son corps.

(extrait du journal « L'Eclair des Pyr  n  es » du 10 juin 1986, envoy   par D. SARRAT).

Les cartes bancaires

Le ministre du Commerce, de l'Artisanat et du Tourisme a fait    un d  put   qui l'interrogeait sur le d  veloppement de la mon  tique, la r  ponse suivante :

« L'  quipement des commer  ants en terminaux points de vente (T.P.V.) participe de l'effort de modernisation globale de l'  conomie fran  saise ; en effet la mon  tique va progressivement s'ins  rer dans la vie quotidienne de chacun des Fran  sais. Technologiquement, la carte    microprocesseur - dite carte    puce - constitue une invention fran  saise gr  ce    laquelle notre pays dispose d'une avance mondiale. Il est important de consolider cet avantage pour permettre une perc  e industrielle et commerciale au plan international. A cet effet, le gouvernement s'est efforc   de cr  er les conditions d'un d  veloppement rapide de la carte    puce en France. Il a pris des mesures pour permettre l'acceptabilit   de ce nouveau moyen de paiement.

« Ainsi la loi n   85-695 du 11 juillet 1985 portant diverses dispositions d'ordre   conomique et financier a pos   le principe de l'irr  vocabilit   du paiement par carte ; elle a d'autre part   tabli la pleine comp  tence de la commission de la concurrence en mati  re bancaire. Par ailleurs, derri  re l'avanc  e industrielle, se profilait le probl  me du partage du co  t du service rendu, entre le commer  ant et son banquier. Il n'  tait pas dans le r  le de l'Etat de s'immiscer dans une n  gociation, en cours depuis plusieurs mois, entre banquiers et commer  ants. Cependant, tout    au long de l'an dernier, les pouvoirs publics se sont attach  s    suivre de pr  s l'issue de cette n  gociation.

« De fait, celle-ci vient d'aboutir, le 27 septembre dernier,    la suite d'une d  cision du groupement « carte bancaire » qui r  unit l'ensemble des banques. En effet, les banquiers ont pos   le principe de la totale libert   de n  gociation tarifaire entre les commer  ants et leurs banquiers. Cet   l  ment nouveau est d  terminant et rejoint le point de vue   nonc   depuis plusieurs mois par les commer  ants. Ces derniers, qui ont pu l  gitimement   tre inquiets, ont lieu aujourd'hui de se rassurer. L'accord s'est d  sist   dans la saisie qu'il avait introduite devant la commission de la concurrence. Les conditions sont donc r  unies pour une mont  e en puissance du plan mon  tique couvrant l'ensemble du territoire national d'ici    trois ans.

« D  s la fin de cette ann  e, 50 000 cartes devraient   tre en circulation dans la r  gion de Rennes, et le groupement « carte bancaire » a pass   commande    la soci  t   Bull CP8 de 12,4 millions de

cartes livrables avant fin 1988. D'autres commandes industrielles sont encore prévues.
Envoi de L. Bigoureau, la réponse citée est parue au J.O. du 20 janvier 1986.

« Revenu minimum garanti », pour le MPPT :

Etant donné que dans notre esprit le premier droit d'un être humain est celui qu'il doit des lois de la nature (à savoir, le droit de vivre de sa juste part des richesses du monde) il paraît évident que pour un militant MPPT les soupes populaires ne devraient plus avoir de raison d'être en 1986. C'est la raison pour laquelle la section du Grésivaudan a inscrit, en tête de son cahier de revendications, l'institution d'un « REVENU MINIMUM GARANTI ».

Cette mesure, c'est l'intégration systématique de tous les exclus du salariat (Jeunes, mères au foyer, handicapés, chômeurs en fin de droits) dans le jeu de l'économie, en leur rendant leur dignité. Comment ? Par l'allocation mensuelle inconditionnelle à chaque citoyen d'un revenu minimum identique, sans autre considération que le fait d'exister.

transmis par Lucien TISSOT